

# Apel Info Spécial Confinement



SAUVEZ DES VIES  
**RESTEZ  
CHEZ VOUS**

Du 6 au 12 Avril 2020

Courrier Commun sur la Continuité Pédagogique :

Courrier au sujet des frais de scolarité :



Enseignement  
Catholique  
Gironde



Chers Parents,

En cette période exceptionnelle, la Direction Diocésaine de l'enseignement catholique et l'Apel de Gironde travaillent pour vous en réseau au quotidien.

En effet les établissements du département ont à cœur que vos enfants, confinés à la maison, bénéficient d'une continuité pédagogique.

Nous vous remercions de votre patience car les procédures se mettent en place, certes, mais il y a encore quelques ajustements nécessaires.

Nous pensons bien à vous et formons des vœux pour que nous vous retrouvions tous, enfants et parents, en pleine forme à l'issue de ces quelques semaines.

Isabelle des Bourbonx  
Directrice Diocésaine

Nathalie Macaigne  
Présidente Apel de Gironde



Chers Parents,

En date du 25 mars, le Secrétaire Général de l'enseignement catholique, le Président de la Fédération Nationale des Ogec, les Présidents des différentes organisations professionnelles des Chefs d'établissements ainsi que le **Président de l'Apel nationale** ont co-rédigé une note informative ayant pour sujet *les incidences financières, sur les établissements scolaires, de l'épidémie de Covid-19.*

Il est bon de vous rappeler que l'activité des établissements est transformée mais maintenue :

. l'enseignement se poursuit, en effet, sur un mode différent. Les établissements continuent à répondre aux besoins scolaires et éducatifs de tous : tous les moyens sont mobilisés pour permettre la continuité pédagogique et l'accueil des enfants des personnels de santé et des personnels en charge de la protection de l'enfance.

. les recettes correspondant à l'activité d'enseignement sont elles aussi maintenues : sur la base du code de l'éducation, il n'y a pas lieu de considérer que la contribution demandée aux familles puisse être diminuée voire remboursée.

Contrairement à cette activité principale d'enseignement, les activités secondaires des établissements telles que l'accueil avant et après l'école, l'internat, le soutien scolaire, la restauration ne sont pas maintenues. C'est pourquoi les frais annexes correspondant à ces activités ne devront pas être facturés aux familles pour cette période ou devront leur être remboursés s'ils ont déjà été facturés ou feront l'objet d'un avoir. En ce qui concerne la restauration scolaire, l'achat des denrées alimentaires ne correspondant qu'à une part infime de la somme demandée pour un repas, il est à souligner qu'un remboursement partiel uniquement peut être envisagé.

Quant aux voyages scolaires, pour les voyages annulés alors que les familles ont déjà engagé des frais, la question reste pour le moment suspendue aux décisions qui seront prises par le gouvernement en la matière -pour protéger les opérateurs de tourisme- .

Sachez que chaque chef d'établissement prendra les décisions les plus adaptées à la situation propre de son établissement et qu'il continuera à mettre en œuvre sa solidarité coutumière au bénéfice des Familles.

Nathalie Macaigne, présidente de l'Apel de Gironde

Nathalie Macaigne, présidente Apel Gironde, participe aux visio conférences hebdomadaires avec la DDEC et les Chefs d'Établissements du 1er et 2d degré mais aussi quotidiennement celles avec Madame des Bourbonx et l'équipe de direction, celles sur la continuité pédagogique, la Pastorale, etc.

De plus, l'Apel de Gironde, par sa présidente, est également présente aux diverses instances comme le CODIEC, le FDI, le FDS etc.. toujours en visio. Sans oublier la visio du mercredi soir avec l'Apel Nationale !



Les établissements scolaires de l'enseignement catholique restent mobilisés pour l'accueil des enfants de soignants et des forces de l'ordre



# L'Apel de Gironde vous souhaite de très bonnes fêtes de Pâques



## La semaine Sainte



### Propositions de célébrations domestiques pour la Semaine Sainte 2020

<https://bordeaux.catholique.fr/vivre-et-celebrer/fetes-et-liturgie/propositions-de-celebrations-domestiques-pour-la-semaine-sainte-2020>



### vendredi 10 avril

#nelesoublionspas

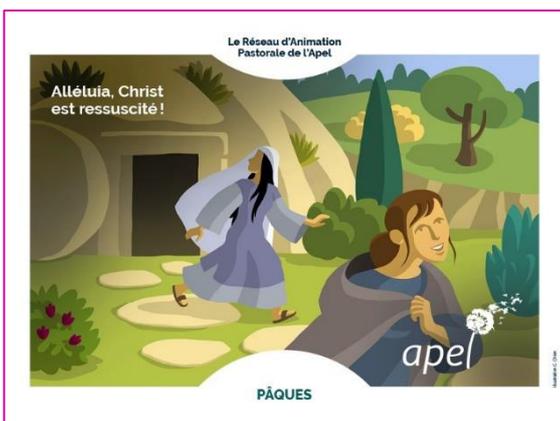
Partagez votre bol de riz en famille, avec vos copains en visio... et surtout en communion de pensée avec les

### chrétiens d'Irak

Faites vos dons sur [www.espoir-irak.enseignement-catholique.fr](http://www.espoir-irak.enseignement-catholique.fr)



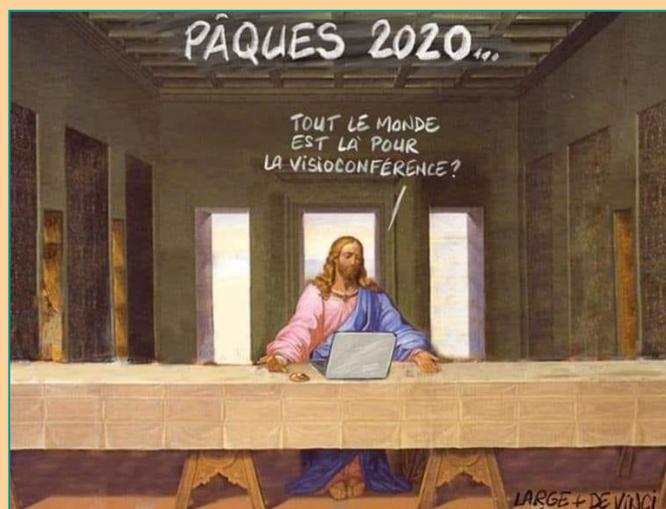
#ESPOIRIRAK



Mercredi 1er avril, à 9h, Mgr Jean-Paul James, archevêque de Bordeaux, a présidé une célébration diocésaine retransmise depuis la chapelle de l'Archevêché de Bordeaux. Cette messe fut, en particulier, célébrée à l'intention de la communauté éducative de l'Enseignement catholique de Gironde.

A retrouver sur : [bordeaux.catholique.fr](http://bordeaux.catholique.fr)

Pour rappel : Le livret de Carême : à retrouver sur le site de l'Apel :



## #BAC BREVET BTS 2020#

Résumé de l'intervention de Jean-Michel Blanquer de ce matin, 3 avril, qui a confirmé que\* "l'ensemble des épreuves du brevet et du baccalauréat général, technologique et professionnel sera validé en contrôle continu" en 2020.

**Pourquoi ce choix ?** "Il n'est pas possible que les élèves puissent passer le bac dans les conditions qui étaient celles des années précédentes", a dit le ministre. La formule retenue "va permettre de travailler tout au long du mois de juin jusqu'au 4 juillet et donc de rattraper des semaines de cours. Nous avons donc écarté une solution mixte qui aurait consisté à faire passer une ou deux épreuves aux élèves et de valider le reste en contrôle continu."

**Pour le brevet :** "Pour les élèves de troisième, le diplôme sera obtenu à partir de des notes que l'élève aura obtenu durant les trois trimestres, à l'exception des notes obtenues pendant la période de confinement, dans les disciplines concernées." Ces notes dites "de confinement" "ne compteront pas dans le contrôle continu parce que tous les élèves ne sont pas à la même enseigne. En revanche, cette période devrait permettre de préparer ce qu'on va réussir au troisième trimestre. *Tous les élèves auront donc cours jusqu'au 4 juillet, autrement dit, un élève doit être là jusqu'au bout pour avoir son diplôme national du brevet.*"

**Pour le bac français :** "La note de l'épreuve écrite du baccalauréat de français sera la moyenne des notes obtenues par l'élève tout au long de l'année dans cette discipline. Là aussi, nous ne prenons pas en compte les notes obtenues lors de périodes de confinement, mais par contre, les épreuves orales de français, elles, sont maintenues. Nous l'organiserons à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet si les conditions sanitaires le permettent."

**Pour le bac général et technologique :** "L'ensemble des épreuves sont validées par la note obtenue dans les disciplines concernées. On se basera sur le contrôle continu des trois trimestres, à l'exception des notes obtenues pendant la période de confinement. Les notes déjà attribuées aux épreuves anticipées de première sont gardées, donc le baccalauréat de français de l'année dernière. Il y aura un jury d'examen pour examiner les livrets des élèves. Autrement dit, le contrôle continu est examiné par un jury d'examen présidé par un inspecteur général dans chaque département de France et, le cas échéant, ce jury valorisera l'engagement et les progrès de l'élève." «

**Pour les Bac Professionnels :** Les épreuves seront validées sur le fondement du livret. Un jury d'examen des livrets arrêtera les notes définitives à la lumière des notes obtenues pendant l'année de terminale. Ces notes correspondent aux évaluations qui ont eu lieu tout au long de l'année scolaire 2019-2020 que ce soit pour les enseignements généraux ou les enseignements professionnels. Le jury tiendra aussi compte de l'ensemble des autres éléments du livret (progression de l'élève, efforts relevés par le conseil de classe, assiduité) pour attribuer les notes définitives.

**Pour les BTS :** "Je donnerai des détails avec la ministre de l'enseignement supérieur au cours des prochains jours. Mais c'est la même logique qui vaudra pour le BTS, avec un contrôle continu et un diplôme validé par un jury d'examen présidé dans chaque académie par un universitaire et par un inspecteur général."

*Pour les rattrapages : "C'est un point sur lequel je veux insister tout particulièrement : l'assiduité des candidats. Encore une fois, le fait de rester jusqu'au 4 juillet est une condition sine qua none pour obtenir le diplôme. Les candidats ayant obtenu entre 8 et 10 pourront passer des oraux de rattrapage dans les conditions habituelles. Autrement dit, nous gardons le principe de rattrapage au début du mois de juillet."*

Les inscriptions dans les établissements de l'Enseignement Catholique continuent ...

Notamment dans les lycées Professionnels



Compte tenu de la situation sanitaire, des aménagements des épreuves du bac et du brevet ont été décidés par le ministère de l'Éducation nationale. Voici la réaction de l'Apel :

« L'Apel comprend les choix de bon sens du gouvernement pour les examens, ainsi que la volonté de préserver le mois de juin pour continuer les apprentissages.

Ils permettent de faire face à la situation exceptionnelle que nous vivons et préservent l'obtention du brevet et du baccalauréat.

Le travail et les efforts faits par chaque élève à ce jour sont reconnus et pris en compte sous une forme différente. Pour les prochaines semaines, l'enjeu est pour chaque jeune de garder sa motivation pour les apprentissages, d'ici le 4 juillet, car l'important est bien d'acquiescer de nouvelles compétences nécessaires à la poursuite de son parcours.

L'essentiel est bien de ne pas léser les élèves et de garantir l'équité entre eux. L'Apel espère que les jurys d'harmonisation le permettront; elle sera très vigilante sur ce point. »

Gilles DEMARQUET, président national de l'Apel

## Pour aller plus loin :

Le ministre de l'éducation a annoncé que le baccalauréat 2020 serait évalué sous forme de contrôle continu, une situation inédite. Je vous propose d'entendre les commentaires sur cette question d'Isabelle des Bourboux, directrice en Gironde de l'enseignement catholique.  
<https://rcf.fr/actualite/isabelle-des-bourboux-directrice-en-gironde-de-l-enseignement-catholique>

<https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-2020-les-reponses-vos-questions-303348>

## Nation Apprenante :

Le ministère [Éducation nationale](#) lance l'opération "Nation apprenante". Une nouvelle grille de programmes avec [france.tv](#) et des émissions avec [Radio France](#) pour apprendre et s'amuser pendant le [#confinement](#) [#COVID19](#) On vous explique tout ici  
▶ <http://bit.ly/2xe2i8T>



**Ecole Inclusive :**

À la suite des annonces du Président de la République pour freiner la propagation du COVID-19 dans notre pays, Jean-Luc Gleyze, Président du Département de la Gironde et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), a activé le plan de continuité d'activité de la MDPH en lien direct avec les services départementaux, de l'État et de l'Agence Régionale de la Santé afin de garantir l'exercice de ses missions, tout en assurant au mieux la protection de ses agents, professionnels de terrain et des personnes accompagnées.  
<http://mdph33.fr/>

**Continuité pédagogique - des cellules téléphoniques académiques pour répondre aux familles.**

Les académies ont mis en place des cellules téléphoniques pour aider les familles et les guider pas à pas dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique.

Vous trouverez les coordonnées des cellules téléphoniques pour votre académie :

[covidagogie@ac-bordeaux.fr](mailto:covidagogie@ac-bordeaux.fr)

1<sup>er</sup> Degré : DSDEN 33 : **05 56 56 37 49**

2<sup>e</sup> Degré : Numéro vert : **0 800 208 820**

**Continuité pédagogique : L'Éducation nationale et la Poste mobilisées pour maintenir le lien avec les élèves et leurs familles :**

Le dispositif « Devoirs à la maison » poursuit trois objectifs : assurer une transmission hebdomadaire des devoirs préparés par les professeurs aux parents d'élèves des écoles, collèges et lycées qui n'ont pas d'accès aux outils numériques proposer la gratuité du retour postal des devoirs réalisés par les élèves numériser les devoirs réalisés afin de permettre leur diffusion dématérialisée et leur consultation par les professeurs concernés.  
<https://www.education.gouv.fr/>

**Le 2 avril : Tous en bleu**

Exemple d'un 2 avril confiné avec le collège Lestonnac : <https://www.youtube.com/watch?v=QLsdbEtJWb4&feature=youtu.be>

**La petite astuce de l'Apel Gironde**

Un scanner dans votre téléphone : exemple d'une application bien utile, surtout en ce moment ! (il en existe bien entendu d'autres)

CamScanner est votre scanner mobile et votre bibliothèque de fichiers portables. Il transforme votre téléphone en un scanner portable, un télécopieur, un convertisseur PDF, un outil d'extraction de texte et une plateforme de partage de documents. A télécharger



Faites-nous part de vos envies : quelles informations souhaitez-vous retrouver ?

**APEL de GIRONDE**  
 Centre de Cluny  
 54 boulevard Godard, 33300 BORDEAUX  
 Contact : Isabelle Malvesin  
 05 56 69 37 00  
[apelgironde@gmail.com](mailto:apelgironde@gmail.com)